



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL-SETIF
17 RUE CHERAGA LAID BP 46
TEL-FAX : 036 82 68 81



BUREAU EXECUTIF P.V N° 04.
SEANCE DU: 06/10/2021.

Membres présents : Messieurs

• SAMRA	M.El Kamel	Président.
• Dr. DJOUDI	Khair-Eddine	Médecin.
• FELLAHI	Abdelmadjid	S/Général.
• MENTASSEUR	Hachemi	S/G/Adjoint.
• HALITIM	Salah	1er Vice-Président.
• SABRI	A/aali	2ème Vice-Président.
• HACHELEF	Embarek	Trésorier Général.
• SMARA	Diab	D.A.F.
• BERZIG	Ali	P/éthique.
• BOULAHDJILAT	D/Eddine	D.T.W.
• ZAIR	Rashid.	P/CAW.
• NEKAA	Nabila.	P/C. Compétitions
• BERCHI	Mohiédine	P/COM. Licences.
• ZAIDI	Smail	Membre.

Y-assistent: Sahli ammar. Guettal A/Hakim.

Absent excusé:

• MAYOUF	Djamel	Membre.
----------	--------	---------

Constatant le quorum statutaire atteint et le Bureau pouvant valablement délibérer, la séance est ouverte à 16 heures 40 par le président de la Ligue, qui après les souhaits de bienvenue aux membres présents, donne la parole au S/G, pour faire lecture de l'ordre du jour arrêté.

ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation du bulletin officiel n°03/2021.
- 2/ Courrier "arrivée".
- 3/ Travaux des commissions.
- 4/ Divers.

1. APPROBATION DU BULLETIN OFFICIEL.

Le Secrétaire Général procède à la lecture du Bulletin Officiel n°03/2021, aucune remarque n'a été faite par les membres du Bureau, il a été adopté à l'unanimité et transcrit intégralement sur le registre des délibérations.

2. COURRIER "ARRIVEE".

FAF.

- Nouvelles dispositions réglementaires relatives aux différents championnats.

P.N.

LRFC.

- Fax, concernant les tests physiques arbitres régionaux, le 20/10/2021 7h 30 8 mai 45

P.N.

D.J.S.

- Affectation de Mme HAFSI B.LSF.

P.N.

DIVERS.

Candidatures stage arbitres.

P.N

3-TRAVAUX DES COMMISSIONS.

Tour à tour les présidents des différentes commissions présentent au Bureau les travaux de leurs commissions pour approbation et insertion au B.O.

CAW	Présenté par Mr. Zair	R.	Lu, approuvé.
C.D	Présenté par Mr. Sabri	A.	Lu, approuvé.
COS	Présenté par Mr. Nekaa	N.	Lu, approuvé.
C.L	Présenté par Mr. Berchi	M.	Lu, approuvé.
D.T.W	Présenté par Mr. Boulahdjilat	D.E.	Lu, approuvé.

4- DIVERS.

Le Président informe le Bureau sur plusieurs points, notamment, ce qui suit :

- ✓ Règlement de la facture du fournisseur COSPAP, matériel et produits de bureau.
- ✓ Détachement par la DJS de l'agent Hafsi B., pour les besoins de la ligue.
- ✓ Les procédures d'abonnement à l'option e-banking pour paiements bancaires.

- ✓ Mesure à prendre concernant le chèque non encaissé par le bénéficiaire Benbaouche au montant de 2.220.00 da, du 13/12/2017. En application de la réglementation en vigueur un extrait de délibération sera établi pour l'annulation de ce chèque étant donné qu'il de facto considéré non valable après 03 ans et 20 jours, alors qu'il totalise 03 ans, 9 mois et 23 jours à la date du présent bulletin.

- ✓ Le P/CW Arbitrage, informe le Bureau que les arbitres dont l'âge se situe à 22 ans sont lésés par les nouvelles dispositions du passage de grade, il en ressort qu'il n'a pas été tenu compte de la période de pandémie et l'absence d'activité, ainsi tous les arbitres qui auraient pu satisfaire aux épreuves sont écartés d'office, cela porte préjudice aux intéressés et aux ligues de wilaya et régionales. Le problème a été soulevé en réunion régionales DTRA/DTWA, le Bureau charge l'administration de transmettre une lettre de recours aux structures concernées (CFA – DTRA).

- ✓ Des mesures préparatoires ont été prises par la commission de discipline pour la gestion des divers championnats pour la saison 2021 /2022.

- ✓ Le président de la commission des compétitions informe le Bureau sur toutes les opérations qu'il a entrepris pour activer les mesures d'engagements des clubs, l'homologation des installations sportives et diverses prévisions pour la gestion des différents groupes et paliers de compétitions. Il signale également le vœu émis par les clubs Hamma et Boutaleb quant à l'utilisation du terrain de la commune Gasbat (Wilaya de Batna), temporairement, suite aux travaux entrepris sur leurs terrains qui prendront fin au 31/12/2021. Après discussion, le Bureau émettra son avis ultérieurement.

- ✓ Le responsable du bureau des licences exhorte les dirigeants de clubs à déposer leurs dossiers de licences dans les meilleurs délais.

- ✓ Il est décidé la confection de cachets humides et griffes pour les diverses commissions de la ligue et le médecin en l'occurrence Dr Djoudi K. Un P.C doit être acquis pour la confection des licences, l'agent Guettal.A/H est chargé pour le choix de la qualité et des performances, et doit également prendre contact avec la société qui fourni le logiciel des licences. Le Bureau décide l'acquisition d'imprimantes pour les commissions et également des chaises pour bureaux, une visite sera faite auprès de l'agence Mobilis pour ramener les offres concernant les puces à acquérir pour les organes de la ligue.
- ✓ Mr Mentasseur est chargé par le Bureau de recueillir les dossiers de candidatures de stage FAF1, des critères de sélection des candidats seront établis par le DTW.

NOTE A MESSIEURS LES SECRETAIRES GENERAUX DES CLUBS.

Il est rappelé à Mrs les SG de clubs que conformément à l'Article 34 des RG/FAF, aucune licence enregistrée ne peut faire l'objet d'annulation, quel que soit le motif. A cet effet, vous devez donc prendre toutes vos précautions avant de déposer une demande de licence au niveau de la ligue.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 17h 45.

LE PRESIDENT LSF

LE SECRETAIRE GENERAL.

M.K. SAMRA

A. FELLAHI.